

MAULD' INFO

FEVRIER 2016



N°2



L'équipe municipale
La vie communale et associative
Informations pratiques

Mesdames, Messieurs

Il n'est pas toujours évident de trouver du temps pour la réalisation du Mauld'info. Cependant, je suis convaincu que nous allons réussir à publier au moins 3 numéros par an. L'intérêt étant de vous apporter un maximum d'informations. D'ailleurs dès le prochain numéro vous trouverez les résumés des réunions de conseil municipal. Un site internet sera créé courant 2016 par un Mauldois qui s'est proposé bénévolement.

Les points forts de ce second numéro sont l'inauguration du restaurant scolaire « Jean Marie Delanglez » et de la halle « Dominique Joseph ».

Le 13 juillet a connu un vif succès avec le concert de Marco sosie de « Johnny Hallyday ». Bravo aux bénévoles de l'association Mauld'Joie et aux autres associations du village qui contribuent au bien vivre ensemble.

Réservez dès aujourd'hui votre journée du 10 juillet, vous ne le regretterez pas.

Nous avons voulu mettre le mot de M. Jacques Beauy président des anciens combattants. Bien sûr nous l'avons recopié mais sachez que son discours est écrit à chaque cérémonie par notre président quelques jours avant.

Merci à nos bénévoles qui encadrent les Nouvelles Activités Périscolaires. Vous mettez tout en œuvre pour proposer aux élèves des activités variées et qui sortent de l'ordinaire. Je suis très heureux de pouvoir compter sur vous tout au long de l'année. Tout ceci ne serait pas possible sans le travail de la commission des affaires scolaires.

Concernant l'église Saint Pierre, l'architecte (François Bisman), architecte du patrimoine, en charge de ce chantier, travaille actuellement sur son histoire et sur le chiffrage de tous les travaux à réaliser (vitreaux, remplacement de pierres, toiture...). J'ai écrit à M. Alain Bocquet président de la CAPH, ainsi qu'au département pour leur signifier notre volonté de rénover notre belle église. Je ne manquerai pas d'écrire à la région le moment voulu.

Il me paraît important de vous signaler que la CAPH nous a octroyé un fonds de concours (sur le restant à charge de la commune) de 300 000 euros en investissement pour la même somme investie par la commune. Cette manne financière est à notre disposition jusqu'en 2019.

Je terminerai mon propos en vous rappelant l'importance de participer en nombre à la pétition lancée par l'agglomération. Il y a un intérêt à la signer. Nous irons avec les élus des 45 autres communes à Bercy déposer les signatures et la motion que vous trouverez de nouveau dans ce Mauld'info. Je compte sur vous pour que notre village soit représenté au maximum.

Bonne lecture à vous toutes et tous.

Votre Maire

Nicolas Bouchez



Les commissions, présidées par l'un des adjoints ou le maire, sont des groupes de travail représentés par des membres du conseil municipal. Elles étudient en détail les propositions de la municipalité, instruisent les dossiers avant qu'ils soient soumis au vote du conseil municipal. En effet, elles ne décident pas : elles font des propositions et émettent un avis.

Commission Budget, Finances, Développement de la Commune et de la Représentation du Maire

Monsieur Nicolas DUVIVIER (1^{er} Adjoint)
Monsieur Nicolas BOUCHEZ (Maire)
Madame Christelle COPIN
Monsieur André GABEZ
Monsieur Jean-François HOURDEAU
Monsieur Joël JOSEPH
Madame Audrey MARTINAGE

Commission des travaux, des travaux agricoles, de l'environnement, du cadre de vie et de l'urbanisme

Monsieur Tanguy DEPELCHIN (2^{ème} Adjoint)
Monsieur Nicolas BOUCHEZ (Maire)
Monsieur Laurent BAILLON
Monsieur Jean-François HOURDEAU
Monsieur Joël JOSEPH

Commission des Fêtes et Cérémonies, des Manifestations Culturelles, de la Vie Associative et Sportive, de la Jeunesse et de la Sécurité

Monsieur Jérémy DELGUSTE (3^{ème} Adjoint)
Monsieur Nicolas BOUCHEZ (Maire)
Monsieur Michel DELCROIX
Monsieur Laurent BAILLON

Commission des Affaires Scolaires, C.L.S.H, de l'Aide Sociale et de l'Information

Monsieur Antonio PAGLIAROLI (4^{ème} Adjoint)
Monsieur Nicolas BOUCHEZ (Maire)
Monsieur Nicolas DUVIVIER (1^{er} Adjoint)
Madame Christelle COPIN
Monsieur Michel DELCROIX
Madame Audrey MARTINAGE

Commission d'Appel d'Offre

Monsieur Nicolas BOUCHEZ (Maire)
Monsieur Nicolas DUVIVIER (1^{er} Adjoint)
Monsieur Tanguy DEPELCHIN (2^{ème} Adjoint)
Monsieur André GABEZ
Monsieur Joël JOSEPH
Monsieur Patrick DEMAN

I.L.C.G. (Instance Locale de Coordination G rontologique)

D l gu  titulaire : Monsieur Nicolas BOUCHEZ (Maire)
D l gu e suppl ante : Madame Christelle COPIN

P.N.R. (Parc Naturel R gional) - S.C.I. (Syndicat des Communes Int ress es)

D l gu s titulaires : Monsieur Nicolas DUVIVIER (1^{er} Adjoint)
Madame Audrey MARTINAGE

R.I.P.E.S.E. (Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe-Escaut)

D l gu  titulaire : Monsieur Antonio PAGLIAROLI (4^{ me} Adjoint)
D l gu  suppl ant : Monsieur Patrick DEMAN

S.I.D.E.G.A.V. (Syndicat Intercommunal de Distribution d' nergie  lectrique et de Gaz dans l'Arrondissement de Valenciennes)

D l gu s titulaires : Monsieur Tanguy DEPELCHIN (2^{ me} Adjoint)
Monsieur Laurent BAILLON
D l gu  suppl ant : Monsieur Jo l JOSEPH

S.I.D.E.N - S.I.A.N. (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Nord - Syndicat Intercommunal d'assainissement du Nord)

D l gu s titulaires : Monsieur Nicolas BOUCHEZ (Maire)
Monsieur Tanguy DEPELCHIN (2^{ me} Adjoint)

SPL (Soci t  Publique Locale) du Centre Aquatique

D l gu  titulaire : Monsieur Nicolas BOUCHEZ (Maire)
D l gu  suppl ant : Monsieur Nicolas DUVIVIER (1^{er} Adjoint)

S.M.A.H.V.S.B.E. (Syndicat Mixte pour l'Am nagement Hydraulique des Vall es de la Scarpe et du Bas Escaut)

D l gu s titulaires : Monsieur Tanguy DEPELCHIN (2^{ me} Adjoint)
Monsieur Jean-Fran ois HOURDEAU

Commission contrôle analogue pour la S.P.L du Centre aquatique :

Délégués titulaires : Madame Christelle COPIN
Monsieur Jérémy DELGUSTE (3^{ème}Adjoint)
Technicienne : Madame Danièle VILAIN

C.A.P.H. (Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut)

Délégué titulaire : Monsieur Nicolas BOUCHEZ (Maire)
Délégué suppléant : Monsieur Nicolas DUVIVIER (1^{er} Adjoint)

Transfert de charges C.A.P.H.

Délégué titulaire : Monsieur Nicolas DUVIVIER (1^{er} Adjoint)
Délégué suppléant : Monsieur Tanguy DEPELCHIN (2^{ème} Adjoint)

Représentant de la Défense

Correspondant : Monsieur Jérémy DELGUSTE (3^{ème}Adjoint)

C.C.I.D. (Commission Communale des Impôts Directs)

Commissaires titulaires : Monsieur Géric BEAUMONT (Agriculteur)
Monsieur Jean-Claude LOHEZ
Monsieur Daniel BOUCHEZ
Monsieur Michel DHONDT
Monsieur Jean-Yves LEPIFRE
Monsieur Paul LENNE

Commissaires suppléants : Monsieur Jean-François DUSART (Agriculteur)
Monsieur Ruddy COPIN
Monsieur Eric DUCHATEAU
Monsieur Jean-Luc BEAUMONT
Monsieur Guy DUSART
Monsieur Damien DELANGLEZ

C.C.A.S. (Centre Communal d'Actions Sociales)

Monsieur Nicolas BOUCHEZ (Maire)
Madame Christelle COPIN
Monsieur Patrick DEMAN
Madame Audrey MARTINAGE
Monsieur Joël JOSEPH
Monsieur Daniel BOUCHEZ
Madame Mercedes DELCOURT
Monsieur Jean-Claude LOHEZ

MOTION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA PORTE DU HAINAUT**Séance du 1^{er} février 2016**

Dénoncées par l'Association des Maires de France qui en évalue les effets cumulés à 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017, les restrictions budgétaires apportées à la Dotation Globale de Fonctionnement des collectivités locales, privent ces dernières de ressources indispensables :

- Au maintien et à l'amélioration du service public local aux habitants ;
- À la vitalité du mouvement associatif ;
- À l'accompagnement des entreprises et au développement de l'économie ;
- À l'engagement d'investissements pour l'aménagement des territoires et la réalisation d'équipements : autant de chantiers attendus par le secteur en crise du Bâtiment et des Travaux Publics.

L'emploi, public comme privé, est au cœur de chacun de ces enjeux, alors que l'année 2015 s'est achevée par une nouvelle progression nationale du chômage, et par une hausse de 1,5% sur un an, à l'échelle de notre Région.

Pour la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut et pour ses 46 communes membres, les ponctions opérées dans la Dotation Globale de Fonctionnement devraient se traduire par la perte de 31,2 millions d'euros.

Le 13 avril 2015, notre Assemblée communautaire avait adopté à l'attention du Gouvernement, une motion d'alerte sur les difficultés du territoire « en matière d'emploi, d'habitat, d'insertion, de scolarisation, d'action pour le développement durable et la protection de l'environnement ».

Force est de constater que l'appel solennel que nous adressions à l'Etat n'a pas été entendu, et que l'ensemble des problèmes posés demeure plus que jamais d'actualité.

Nos collectivités territoriales déploient, à longueur d'année, des trésors d'ingéniosité et d'énergie pour apporter à nos concitoyens, une qualité et une proximité de service public qui, dans beaucoup de cas, prend trop souvent la forme d'un ultime recours.

Tenues de présenter des budgets en équilibre, nos communes, notre Communauté d'agglomération sont très attentives à la maîtrise des dépenses qu'elles engagent, très soucieuses de l'efficacité et de l'utilité sociale des ressources publiques qu'elles ont en charge.

L'effort qui leur est imposé aujourd'hui pèse intolérablement sur leur capacité d'assumer leurs compétences, et les engagements pris, devant et avec les électeurs.

Trop c'est trop ! Il est donc indispensable que les Pouvoirs publics prennent en compte nos difficultés et accordent à notre territoire les moyens exceptionnels que nécessite la situation de son économie, de ses communes et de ses habitants.

Le Conseil communautaire de La Porte du Hainaut unanime appelle nos concitoyens à s'associer à la campagne de pétition qu'il lance pour dire :

Non à la suppression de ces 31,2 millions d'euros !

Non aux dispositions fiscales qui pénalisent les communes, notamment au titre de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les quartiers en politique de la ville !

Oui au maintien des dotations qui nous sont dues !

Oui à l'attribution d'une dotation exceptionnelle, à minima équivalente aux 31,2 millions d'euros spoliés, pour soutenir l'investissement de nos collectivités et l'emploi local !

Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera désormais géré par la CAPH et deviendra le (PLUI), Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut sera désormais la seule institution compétente en ce qui concerne le Plan Local d'Urbanisme.

Une conférence intercommunale s'est tenue le 2 avril 2015 au siège de la CAPH. Elle a posé les bases de la collaboration entre La Porte du Hainaut et les communes en matière d'urbanisme.

Lors de cette conférence, il a été proposé au Conseil Municipal de chaque commune :

- de transférer la compétence en matière de PLU de la commune à la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut ;
- d'acter que les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut seront modifiés en conséquence ;
- d'autoriser le Maire à prendre toute disposition nécessaire à l'exécution des présentes.

Il a aussi été procédé à la création d'une Convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager...) par le service commun pour l'application du droit des sols (service commun ADS) de la Porte du Hainaut (prise en application de l'article R 423-15 du Code de l'Urbanisme).

Pour cela, il a été proposé aux Conseils municipaux de la CAPH :

- d'approuver le projet de convention d'adhésion de la commune au service commun ADS de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut ;
- d'approuver le projet de convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme de la commune par le service commun de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut ;
- d'autoriser le Maire à signer lesdites conventions avec la porte du Hainaut, définissant les autorisations d'urbanisme dont l'instruction est confiée par la commune de Maulde au service commun ADS.

L'ensemble des propositions citées ci-dessus a été voté et accepté à l'unanimité lors du Conseil municipal qui s'est tenu en Mairie de Maulde le Jeudi 28 mai 2015.

Projet de restauration de l'église St Pierre

Projet de restauration de l'Eglise de Maulde

La restauration de l'église de notre village figure parmi nos priorités dans la longue série de « chantiers » que nous nous sommes fixée. Le projet commence à prendre forme.

La municipalité a demandé à Monsieur Bisman, architecte du Patrimoine et maître d'œuvre de la restauration de l'Eglise de Mortagne du Nord, de faire un état des lieux.

La rénovation complète de la toiture, le traitement contre l'humidité et les infiltrations seront les priorités. Suivront ensuite les travaux de nettoyage et de décoration.

Monsieur Bisman nous transmettra le bilan complet des travaux à effectuer.

Activités péri-scolaires : les moments forts...

Les Nouvelles Activités Péri-scolaires ont été l'occasion de proposer aux élèves des activités variées, qui sortent de l'ordinaire et qui permettent aux enfants de découvrir de nouveaux domaines.

Voici un petit résumé des activités proposées pendant cette année scolaire.

Apprendre à porter secours

Pendant toute une période, dans le cadre des Nouvelles Activités Péri-scolaires, les élèves de Cycle 3 (CE 2, CM 1, CM 2) ont reçu une « formation » à l'apprentissage des gestes des premiers secours. Cette série de séances de sensibilisation a été menée par Nicolas Bouchez, Maire de notre village et sapeur pompier professionnel.

Lors de ces séances, tous les grands points ont été abordés : donner l'alerte, la protection, les situations d'étouffement, la position latérale de sécurité (la victime est inconsciente et respire).

Chaque thème a fait l'objet d'une mise en situation systématique. Les enfants ont même appris à dérouler puis remettre en place un tuyau d'incendie ! Mme Aurélie Waquier, M. Michel Delcroix et les Jeunes Sapeurs Pompiers de Mortagne du Nord ont également apporté leur concours lors de ces activités.

L'atelier d'Arts

Henri Matisse, Andy Warhol et Jackson Pollock étaient à l'honneur dans les Ateliers d'Arts animés par les professionnels de l'École d'Arts de Mortagne du Nord. Les élèves qui ont choisi cet atelier lors des activités péri-scolaires ont pu profiter du savoir-faire de l'équipe mortagnaise pour se sensibiliser à l'art de ces grands peintres modernes.

Ils peuvent être fiers de leurs réalisations !

Embellir le cadre de vie

Lorsqu'il a été sollicité pour animer un atelier des NAP, M. Eric Siméoni a tout de suite montré son enthousiasme pour un projet qui lui tenait à cœur : embellir le cadre de vie dans lequel évoluent les enfants de l'école Marcel Dhot. Depuis, il n'a de cesse de mettre sur pied de multiples projets dans le but d'embellir l'école de notre village, lieu de vie quotidien de nos enfants.

Plutôt qu'un long discours, les photos parlent d'elles-mêmes...

Atelier Sport

Les activités sportives ont été confiées à Franck Legrand, que les enfants connaissent bien, car il est le « Monsieur sport » de l'école.

Il y en a eu pour tous les goûts : hockey, basket-ball, athlétisme, football...

Franck a fait profiter les enfants de son expérience, en leur enseignant les règles de chaque sport avec l'enthousiasme et la passion que nous lui connaissons.

Des vocations sont peut-être en train de naître...

L'atelier cuisine, ou quand nos petits Mauldois se transforment en « grands chefs »...

Grâce à la participation de personnes bénévoles : Bérangère, Delphine, Mercedes... et le concours de Marie Henniqueau, l'un des moments forts de cette première année de NAP a été l'atelier « Cuisine »

Tartes, gâteaux, soupe, et autres recettes en tous genres, les enfants ont découvert le plaisir de cuisiner.

Et quel succès ! Le nombre d'enfants inscrits était tel qu'il a malheureusement fallu refuser du monde, la sécurité nous imposant un nombre limité de places...

Les petits cordons bleus ont laissé libre cours à leur talent ! Ceux qui ont pu déguster leurs réalisations vous le diront !

Activités manuelles

Alexandra et Marie ont animé un atelier dans lequel le mot d'ordre était « créativité » : fabrication de cartes à gratter, réalisation de dessins en 3D, dessin de personnages de BD ou de dessin animé au rétroprojecteur (traçage du motif, mise en peinture puis décoration).

Pétanque

Pour la dernière période de l'année scolaire, et en alternance avec l'Etude dirigée dont elle s'est occupée tout au long de l'année, Mme Duvivier a initié un groupe d'enfants au plaisir de la pétanque. Ce sport est l'occasion de travailler, de manière ludique, la concentration, la précision, la stratégie et l'esprit d'équipe.

Des vocations vont naître !



Atelier de confection

Bérangère, Mercedes et Alexandra ont animé, lors de la dernière période de NAP, un atelier de confection aux activités très diversifiées. Le but : confectionner les costumes et les décors pour la Fête de fin d'année de l'école de Maulde. Les activités des NAP peuvent aussi servir les projets pédagogiques de l'équipe enseignante.

Théâtre

Lors de la dernière période scolaire, les élèves de Cycle 3 ont eu l'occasion de s'initier à l'art théâtral, grâce à l'intervention d'Elise, une professionnelle du théâtre (Compagnie « Un igloo sur la lune »).

Une expérience nouvelle qui a suscité un grand nombre d'inscriptions. Les apprentis comédiens ont montré un formidable enthousiasme.

Zumba

Même le phénomène « zumba » s'est invité aux NAP ! Les chorégraphes n'étaient autres que Marie et Kathalyna ! Autant dire des expertes en la matière !



Parcours du cœur

Le dimanche 29 mars 2015, comme chaque année à la même époque, a eu lieu le traditionnel Parcours du cœur organisé par la Fédération Française de cardiologie.

Les participants avaient le choix entre plusieurs parcours de longueurs différentes. Chacun a pu participer à son rythme, que ce soit en marchant ou en courant. Le départ s'est fait, comme les autres années, dans la cour de l'école. Les secouristes professionnels de la Croix Blanche ont fait une démonstration de l'utilisation du défibrillateur.

Le parcours du cœur n'est pas une compétition. C'est une activité physique ouverte à tous.

Les participants, venus une fois de plus nombreux, ont reçu une attestation de participation et une collation.

Les Mauldois ont encore prouvé qu'ils avaient du cœur... dans tous les sens du terme !

Cérémonie du 8 mai

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée en présence d'une foule venue nombreuse se recueillir devant le Monument aux Morts et écouter les discours de M. Jacques Beury, Président de l'association des anciens combattants, et de M. Bouchez, Maire de notre commune.

Etaient présents : les Sapeurs Pompiers de Mortagne du Nord, la Gendarmerie Nationale et l'ensemble orchestral de l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne du Nord et ses Environs.

Il faut dire que cette cérémonie avait une connotation particulière. Nous célébrons cette année les 70 ans de la capitulation allemande. Les discours étaient évidemment chargés d'émotion. Cet anniversaire coïncide avec la période de commémoration du centenaire de la première guerre mondiale. Autant de raisons qui font que l'heure est, certes, au souvenir, mais aussi aux leçons à retenir de toutes ces années de tourmente...



Des festivités placées sous le signe de l'originalité

Cette année, les membres de l'association Mauld'Joie ont concocté un programme innovant, qui a débuté par un tournoi de Baby-foot humain. Le coup d'envoi a été donné à 16h30, sur le city-stade. L'ambiance était au rendez-vous. L'engagement sportif aussi.

A l'issue de cette compétition, à 20h45, s'est élancé, de la cour de l'école, le carnaval de «ettes» fleuries : bicyclettes, poussettes, trottinettes, charrettes, brouettes... Les enfants du Centre de loisirs (et les autres, car le carnaval était ouvert à tous) ont rivalisé d'originalité pour décorer leurs engins !

Le défilé a été précédé par un gigantesque lâcher de ballons.

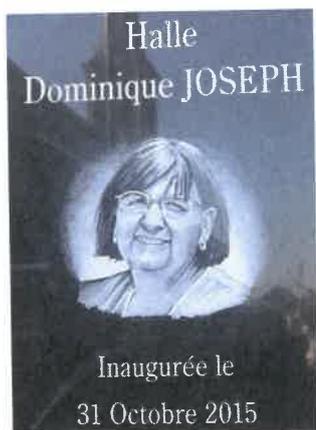
A 21h30 a eu lieu le concert « Marco chante Johnny ». Le chanteur Marco a interprété quelques-uns des plus grands tubes de l'Idole des jeunes. Marco a chanté les succès de Johnny Halliday avec un talent et une sincérité remarquables. L'ambiance était chaude et le public en a redemandé !

Les festivités se sont achevées par un somptueux feu d'artifice, offert par la Municipalité, tiré dans la rue du bois, près du cimetière, sur le thème des dessins animés.

Le comité Mauld'Joie a proposé buvette et petite restauration pour compléter agréablement ce programme.



Notre halle portera désormais le nom de Dominique Joseph



Le samedi 31 octobre 2015 a été un nouveau moment fort pour notre commune. Après l'inauguration du restaurant scolaire et en présence de Monsieur Alain Bocquet, député-maire de Saint Amand les Eaux, l'équipe municipale a dévoilé la plaque en hommage à Dominique Joseph.

Notre halle portera désormais le nom de l'une des personnes les plus appréciées, les plus aimées de notre village.

Depuis son arrivée au sein du personnel de la Mairie de Maulde, en 1988, Dominique Joseph a montré, tout au long de sa carrière, mais aussi dans la vie de tous les jours, un courage, un sens du travail et du dévouement remarquables.

Dominique a, au fil des années, conquis le cœur des Mauldois, grâce à une bonté naturelle, une générosité et un altruisme exemplaires.

Dans notre société, de telles qualités se font rares...

Diderot a dit : « Je n'ai jamais regretté le temps que j'ai donné aux autres ». Cette formule résumerait à elle seule la vie de Dominique Joseph.



Nouveau restaurant scolaire : une inauguration inoubliable

Restaurant Scolaire
Jean-Marie DELANGLEZ



Le nouveau restaurant scolaire a été inauguré le samedi 31 octobre 2015. De nombreux Mauldois étaient présents lors de cet événement. Monsieur Alain Bocquet, Député-maire de Saint Amand les Eaux, nous a fait l'honneur de sa présence.

Dans leurs discours respectifs, Monsieur Alain Bocquet et Monsieur Nicolas Bouchez, Maire de Maulde, ont tenu à remercier, au nom de tous, les personnes qui se sont investies dans le projet.

Les travaux de transformation de l'ancienne caserne du village en cantine scolaire ont débuté avec la précédente équipe municipale.

L'équipe technique municipale a déployé tout son savoir-faire pour donner naissance à un restaurant scolaire de grande qualité. Un travail remarquable qu'il convient de saluer une fois de plus dans ces pages.

Nous tenons à rendre hommage dans ces colonnes à chacune des personnes qui, de près ou de loin, a apporté sa pierre à l'édifice :

L'équipe technique municipale :

- Monsieur Alain Griffa, Adjoint technique principal et son équipe : Messieurs Christophe Beaury, Claude Crombez, Sébastien Pluchart et André Wadin ;
- Monsieur Tanguy Depelchin, Adjoint aux travaux et la Commission des travaux : Messieurs Laurent Baillon, Christophe Courtecuisse, Jean-François Hourdeau et Joël Joseph ;
- Mesdames Danièle Vilain et Marjorie Macrez, Adjointes administratives.

Les partenaires extérieurs :

- Mme Sophie Derda, architecte à Saint Amand les Eaux ;
- Veritas, pour la maîtrise d'œuvre et la sécurité ;
- AD-Vitre, de Fresnes, pour la menuiserie ;
- Entreprise Triquet de Berlaimont, pour la chape fluide anhydrite ;
- Top Carrelage, entreprise de Prouvy ;
- M. Jean-Pierre Guyot, de Maulde, pour l'électricité, le chauffage et la climatisation ;
- Vedif, pour le mobilier ;
- Van Marcke, pour le sanitaire ;
- Taurus, pour le matériel de restauration professionnel ;
- Boulanger, pour l'électroménager utilisé pour les NAP.

La municipalité a tenu à rendre hommage à l'histoire et à la mémoire du bâtiment en lui attribuant le nom de M. Jean-Marie DELANGLEZ.

A l'intérieur, les décorations rendent également hommage aux générations de Sapeurs pompiers qui ont travaillé dans l'ancienne caserne.

Le restaurant scolaire a ouvert le lundi 2 novembre 2015. Depuis ce jour, les enfants de notre école prennent leur repas dans un cadre agréable et très accueillant.

Concert d'Automne par l'ensemble orchestral de l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne du Nord et ses Environs et de l'Harmonie de Lecelles

Dimanche 8 novembre 2015, l'ensemble orchestral de l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne du Nord et de ses Environs (EIMME) et l'Harmonie de Lecelles ont donné leur traditionnel concert d'automne en l'église Saint-Pierre de Maulde.

Les spectateurs, venus en nombre, ont pu apprécier la qualité d'interprétation de ces deux ensembles qui ont donné un programme très varié.

Sous les baguettes de Messieurs Daniel Ribaucourt et Nicolas Duvivier, les musiciens de l'EIMME ont offert aux auditeurs les œuvres suivantes : *Danse des sauvages* (Jean-Philippe Rameau), *Divine romance* (Concerto pour piano et orchestre n°20 de Mozart, 2^e mouvement), *Flor de Luna*, *Oye como va*, *Smooth et Europa* (Carlos Santana), *Manathan Kaboul* (Renaud) et un medley : *Rock and roll planet* (sur des arrangements de Giancarlo Gazzani).

En seconde partie, l'Harmonie de Lecelles, sous la direction d'Anne Delespierre, a interprété : *Eye of the tiger*, *Signé Gainsbourg* (arrangements : P. Poutoire), *She* (Charles Aznavour), *Abba gold* (arrangements : Ron Sebregts), *Sur un fil* (Calogero), *Funky town* (Steven Greenberg), *Music* (John Miles).

En troisième partie, les deux ensembles se sont réunis pour interpréter d'autres grandes œuvres du répertoire : *La grande porte de Kiev* (Modeste Moussorgoski) et *Pearl Harbour* (Hans Zimmer).

Lors de cette soirée musicale, un hommage a été rendu à Monsieur René Flament, professeur de trompette durant de nombreuses années à l'EIMME, et ancien directeur des harmonies de Laplaigne et Flines lez Mortagne

Un beau moment culturel devenu désormais une tradition.

Le rendez-vous est déjà pris pour le concert de printemps !



**Discours de Jacques Beauy
Président de l'association des anciens combattants**

Aujourd'hui 11 novembre 2015, 97 ans après la signature de l'armistice le 11 novembre 1918 par la délégation allemande à Rethondes dans l'Oise, nous sommes ici rassemblés devant le monument de la mémoire de la commune de Maulde pour rendre hommage aux victimes civiles et militaires dont les noms sont gravés sur l'édifice en face de nous.

Le 11 novembre 1918 des milliers de clairons sonnent le cessez le feu qui met fin à une guerre qui a fait 8 millions de morts, 6,5 millions de blessés victimes des premières armes de destruction massive et qui aura duré 4 ans.

4 années de galère dans les tranchées boueuses et jonchées de cadavres et c'est avec un immense soulagement que nos combattants apprirent la capitulation allemande le 11 novembre 1918.

La France victorieuse était affaiblie : 1.400.000 morts, 740.000 invalides, 3 millions de blessés, des centaines de veuves et d'orphelins.

Honorons tous ceux qui ont payé de leur vie pour sauver la France.

Merci à vous tous ici présents qui êtes venus rendre hommage à nos poilus qui ont sauvé notre patrie.

Vive la République, Vive la France !





Madame Evelyne Guislain :

25 ans consacrés à la commune de Maulde

Evelyne Guislain est née à Rongy, en Belgique. Mais c'est en France, à Maulde, qu'elle a passé sa petite enfance, jusqu'à l'âge de 10 ans. Elle a grandi auprès de son oncle et sa tante qui étaient les gérants de l'unique boulangerie du village.

Jusqu'à l'âge de 18 ans, Evelyne poursuit ses études à Tournai.

Dès l'adolescence, elle s'investit de manière très active dans la vie associative.

Après avoir obtenu ses diplômes, elle intègre la société « Les 3 Suisses » dans laquelle elle exercera le métier de secrétaire.

Elle rencontre celui qui deviendra son mari, Guy, à l'âge de 20 ans.

Le couple changera souvent de résidence, au gré des nécessités professionnelles de Guy : un an à Lille, deux ans à Clermont-Ferrand, quatre ans à Mantes-la-Jolie...

Le couple revient dans le département du Nord et s'installe définitivement à Maulde en 1973.

Evelyne et Guy auront trois enfants.

Dans les années 1980, Evelyne Guislain devient membre de l'Amicale Laïque.

L'année 1989 va marquer un tournant décisif. Son sens de l'engagement et l'énergie qu'elle déploie au service de l'Amicale ne passent pas inaperçus. Patrick Deltombe, alors Maire de Maulde, lui demande de faire partie du Conseil Municipal. C'est le début de plus de vingt-cinq années consacrées à la commune...

En 1995, elle est nommée Adjointe aux Affaires scolaires et sociales.

Aux élections municipales de 2001, Evelyne Guislain est élue Maire de Maulde pour la première fois.

Aux municipales de 2008, elle sera réélue pour un second mandat.

Les projets et les chantiers vont se succéder. Parmi les réalisations qui ont vu le jour pendant les deux mandats de Madame Guislain, nous pouvons citer : les travaux de la Grand Rue, les travaux (réfection et assainissement) de la rue de Chorette, le plateau omnisports, le début des travaux de la Halle en partenariat avec la CAPH, le lancement des travaux de la cantine, la création de la Cyberbase (toujours en collaboration avec la CAPH), restructuration du Plan local d'urbanisme (PLU) en application des nouvelles lois sur l'occupation des sols, réfection et réhabilitation des voies secondaires...

A titre d'anecdote, les joutes oratoires entre Madame Guislain et Monsieur Deltombe, au sein du Conseil municipal (ou ailleurs), lorsqu'un sujet les opposait, font partie des « bons souvenirs » souvent évoqués par leurs collaborateurs...

En 2014, Madame Guislain décide, après plus d'un quart de siècle au service de Maulde, de ne pas briguer un nouveau mandat.

Depuis son départ de la Mairie, elle partage son temps entre la Présidence du Club du Troisième âge, sa famille et la Bretagne, région où elle aime aller se ressourcer.

Voilà ce qu'il est convenu d'appeler une retraite bien méritée !

Même si elle nous a confié qu'elle sera toujours prête à donner de son temps pour notre village !

Cet article est l'occasion, aussi, de dire à nouveau un grand merci à Madame le Maire Honoraire, pour toutes ces années d'engagement au service de notre village.

Bonne retraite, Mme Guislain !

INFORMATIONS

Espace Numérique de Proximité Maulde

Horaires et modifications

Programmations ateliers Octobre 2015- Juin 2016



HORAIRES HABITUELS HORS VACANCES SCOLAIRES

Jours	Matin	Après-midi	Soir
Lundi	Fermé	15h-18h (Accès libre)	18h-20h (Atelier)
Mercredi		14h30-16h (Accès libre)	16h-18h (Atelier)
Vendredi		Fermé	18h-20h (Atelier)
Samedi	10h-14h (Accès libre)		Fermé

A QUOI SERT L'E.N.P. de MAULDE ?

Tout d'abord, l'espace numérique de proximité est un lieu d'accès et d'initiation aux outils informatiques, bureautiques, internet et multimédia. Une borne WIFI vient d'être mise en place et vous pouvez alors venir vous connecter au sein de l'espace avec votre propre ordinateur portable, tablette, Smartphone.... Un code vous est délivré une fois inscrit.

L'E.N.P. est aussi un lieu d'échanges et de rencontres de personnes débutantes ou plus confirmées... pour venir il suffit juste de s'inscrire, cela est gratuit. L'animatrice est à la disposition de l'utilisateur pour le conseiller, l'aider, l'accompagner dans l'utilisation de ses outils. Elle anime également les ateliers mis en place et propose des thèmes en fonction des besoins des usagers et/ou de ses compétences.

MATERIEL A VOTRE DISPOSITION

- >18 postes (OS seven)
- >Webcams
- >1 scanner
- >1 casque par poste
- >1 lecteur de carte mémoire
- >Imprimantes noir et blanc et couleur
- >Ecran et vidéoprojecteur
- >Logiciels bureautiques (Word, Excel, Publisher, Open office, Pinnacle, Gimp, Photoscape...) et Internet

PROGRAMMATION OCTOBRE 2015 - JUIN 2016

L'espace numérique de Maulde vous propose sa programmation pour la prochaine rentrée et vous informe que pour y participer il faudra s'y inscrire soit auprès de l'animatrice, par téléphone au 03-27-41-16-23 ou par mail

cyber-basemaulde@outlook.fr

Cette programmation reste néanmoins susceptible d'évoluer en fonction des imprévus (formations suivies par l'animatrice).

Périodes	Horaires proposés	
	Lundi 18h -20h Mercredi 16h 18h	Vendredi 18h-20h
	Thèmes proposés	Thèmes proposés
Lundi 02 Novembre au Vendredi 18 Décembre	Faire son propre calendrier 2016	
Lundi 11 Janvier 2016 au Vendredi 05 Février	Apprendre à transférer ses photos	Internet et ses outils
Lundi 22 Février au Vendredi 01 Avril	Arduino, makey-makey... atelier pour bidouiller	Raccourcis clavier trucs et astuces
Lundi 28 Mars et Mercredi 30 Avril	Atelier Impôts : comment se télédéclarer ?	
Lundi 18 avril au Vendredi 13 Mai	Création montage vidéo retouche photo	Faire ses propres étiquettes, cartes de visites
Lundi 16 mai au Vendredi 24 Juin	Montage-démontage d'ordinateur atelier technique	Clé U.S.B. et comment copier-coller ?
Lundi 27 Juin Mercredi 29 Juin Vendredi 01 Juillet	Initiation Imprimante 3D	

Mariage :

Monsieur Xavier Croenne avec Madame Noémie Corrier



Naissances :

Léandre Joseph
Anaïs Beaury
Ethan Buriez Vanstracelle
Florian Desmons
Louis Fareneau
Charline Hourdeau
Mikas Delcroix
Nathan Demory
Théo Anceaux



Décès :

Monsieur Henrik Kras
Monsieur Paul Marthe
Monsieur Guy Declève



La CAF à la rencontre des communes

La Caisse d'Allocations Familiales a organisé une série de rencontres avec les élus. Ces réunions ont été l'occasion de fixer les grands axes du partenariat entre la CAF et les municipalités. Ces rencontres ont permis aussi de rappeler les différentes missions de la CAF.

Vos élus étaient présents lors de cette rencontre.

Les missions de la CAF

1/ Concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

La CAF contribue au développement de l'offre d'accueil des enfants de moins de 6 ans en versant des aides aux établissements et services agréés : crèches collectives, familiales, parentales, d'entreprises, haltes-garderies, jardins d'enfants...

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est destiné à favoriser le développement de l'accueil des jeunes de 0 à 17 ans pour contribuer à leur épanouissement et à leur intégration dans la société. La CAF peut signer ce type de contrat avec les collectivités territoriales.

Les Relais Assistants Maternels (RAM) sont des lieux d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels, des gardes d'enfants à domicile... Les parents et futurs parents peuvent y recevoir des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire.

La CAF apporte aussi sa contribution aux Rythmes Educatifs avec la Prestation de Service Aide Spécifique Rythmes Educatifs (PSASRE) pour accompagner la mise en œuvre d'activités périscolaires de qualité, sur les trois heures nouvelles dégagées par la réforme.

2/ Accompagner la parentalité et faciliter les relations parents enfants.

La CAF a créé un Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP). Ce réseau a pour objectif de conforter la place des parents dans leurs fonctions éducative et parentale.

De manière générale, la CAF accorde une place importante à l'information aux familles. L'objectif est d'apporter une information de proximité, une information d'actualité sur différentes thématiques familiales, dont la parentalité.

3/ Vie sociale, logement et habitat.

L'animation de la vie sociale, axe principal d'intervention de la politique de la CAF, s'appuie sur les centres sociaux agréés par la CAF.

Ces centres sociaux sont des lieux de proximité à vocation familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale.

La CAF propose également un dispositif qui vise au repérage et au diagnostic des logements non décents, comprenant une offre de contact et de soutien de travail social.

4/ Aide à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi.

L'aide à domicile propose un soutien temporaire pour permettre à la famille de traverser certaines périodes difficiles liées à des événements précis : grossesse, naissance, séparation des parents, maladie, perte d'emploi, tout en maintenant son autonomie.

Rappelons que la CAF demeure le partenaire privilégié des municipalités et des communes.

Certificat d'hérédité : il ne sera plus délivré en Mairie

Le **certificat d'hérédité** fait partie des documents qui peuvent **prouver une filiation** en vue d'une succession.

Désormais, ce certificat n'est plus délivré par la Mairie, suite à une décision du Procureur, en raison de la complexité de certaines situations. Dorénavant, seul un notaire pourra établir un **acte de notoriété héréditaire** moyennant des frais à payer. A ces frais risquent de s'ajouter des émoluments de formalités, d'enregistrement...

Dans tous les cas, il est possible de demander un devis écrit ou un état prévisionnel du coût de votre demande.

Les documents indispensables à la délivrance de ce document sont :

- votre pièce d'identité ;
- votre livret de famille ;
- l'acte de naissance du défunt ;
- l'acte de décès du défunt.

Pour faire votre demande, il est possible de vous déplacer directement. En cas d'impossibilité, vous pouvez soit effectuer la démarche par courrier, soit vous faire représenter par un autre ayant droit.

Voisins vigilants**Signature du protocole "participation citoyenne" à Rumegies.**

Le 3 février 2016, dans la salle des fêtes de Rumegies, 7 communes ont signé la convention de "participation citoyenne", en présence de M. le Sous-Préfet Thierry Devimeux, le Procureur de la République François Pérain, le Colonel Philippe Mirabaud Commandant de Groupement de Gendarmerie, du Commandant Cordelette, Chef d'Escadron de la Compagnie de Gendarmerie de Valenciennes, du Lieutenant Robert Diego Commandant de la Brigade de Saint-Amand/Mortagne.

Les maires des communes concernées sont: Michel Dewitte de Bousignies, Christophe Pannier de Bruille Saint-Amand, Waldemar Domin de Château-l'Abbaye, Bernard Lebrun-Vandermouten de Flines lez Mortagne, Nicolas Bouchez de Maulde, Jacques Dubois de Nivelles et Joël Beyaert de Rumegies.

L'objectif de cette opération est d'associer les habitants à la protection de leur environnement et de lutter de la manière la plus efficace possible contre les risques de cambriolages et de dégradations.

Le principe est simple : les personnes qui souhaitent adhérer au projet doivent se faire connaître (en mairie) et remplir une fiche d'inscription. Elles seront alors des « référents ». Leur rôle sera de renseigner sur des faits qui leur semblent suspects.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter la Brigade de notre secteur au numéro suivant : 03 27 48 06 66.



Manque au moins un voisin vigilant pour la rue du Marais, de la Fontaine, la Trinquette, la Cité du Parc, la rue du Fort, la ruelle l'Oiseau, le petit chemin de Lecelles et la rue de Choques.

Si vous êtes intéressés, contacter la mairie (Tél : 03 27 26 85 04).

Services d'aide à domicile proposés par l'I.L.C.G. (Instance Locale de Coordination Gériatrique) :

- Courses et préparation de repas
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Aide à la toilette
- Aide au lever-coucher
- Aide à l'habillement

Contact : ILCG Scarpe Escaut
 66 quai des mouettes
 59158 Mortagne du Nord
 Tél : 03.27.26.73.25
 du lundi au vendredi de 8h à 18h



Trésorerie de Saint Amand les Eaux

Trésorerie de Saint Amand les Eaux : modification des horaires d'ouverture

Afin de tenir compte du développement de nouveaux modes de contact à distance, plus modernes et plus accessibles, la Direction régionale des finances publiques du Nord-Pas-de-Calais et du département du Nord a décidé de modifier les horaires d'ouverture de ses centres des finances publiques.

A compter du 1^{er} juillet 2015, les horaires seront désormais les suivants :

Trésorerie de SAINT AMAND LES EAUX
 Horaires d'ouverture : 8h30-12h/13h30-16h les LUNDI-MERCREDI-JEUDI-VENDREDI

Fermeture le MARDI

Un arrêté préfectoral sera affiché dans les locaux des services concernés.

Rappel : le site **impots.gouv.fr**, accessible 24h/24 et 7jrs/7, délivre toutes les informations fiscales nécessaires et permet aux usagers, particuliers ou professionnels, d'effectuer en ligne l'essentiel de leurs démarches.

Carte Nationale d'Identité

La carte nationale d'identité est valide 15 ans.

La durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 ans à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans pour les cartes nationales d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Attention : La prolongation de 5 ans est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière. Enfin, elle ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.



Créé en 2004 par la **Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut**, le **PLIE** est un dispositif d'accompagnement individualisé mis en place pour relancer les demandeurs d'emploi dans la vie active.

Les employés du **PLIE** accompagnent chaque personne dans les différentes étapes, lui permettant d'acquérir ou de réacquérir des compétences professionnelles (formation, contrat aidé, emploi) en lien avec les besoins des employeurs du territoire.

1000 personnes sont accompagnées chaque année, pourquoi pas vous ?

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès du Centre d'action communal de votre commune (**CCAS**), en mairie.

Pour bénéficier de l'action du **PLIE**, vous devez avoir un projet professionnel validé :

- *Etre demandeur d'emploi de longue ou très longue durée. (Inscrit à Pôle Emploi).*
- *Etre demandeur d'emploi relevant d'un agrément IAE (contrat aidé)*
- *Etre allocataire du RSA, ou avoir un conjoint ou concubin inscrit à Pôle Emploi.*
- *Avoir moins de 26 ans, inscrit en mission locale et être sans qualification, ni expérience professionnelle.*

Si vous remplissez l'une de ces conditions, vous pouvez vous rapprocher de votre **CCAS**, en mairie, pour remplir une fiche d'inscription. Vous devrez fournir un Curriculum Vitae (CV), la notification de la Caisse d'Allocations familiales vous accordant le RSA et signer un engagement de faire les démarches administratives pour améliorer votre situation sociale d'une part et de rechercher un emploi d'autre part.

Le PLIE peut vous aider pour :

- *Vous informer sur les métiers.*
- *Rechercher une formation dans les domaines qui recrutent.*
- *Rechercher un emploi.*

Plus d'information en vous connectant sur :

<http://www.agglo-porteduhainaut.fr/Espace-Candidat/>

Nouveauté

NOUVEAU A MAULDE !!
A partir du 22 février 2016 !!



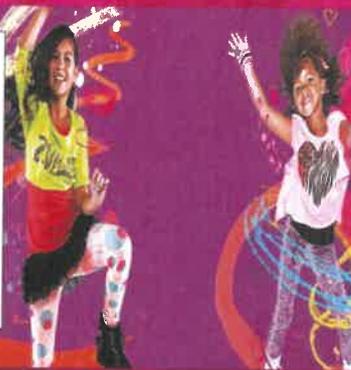
• **Lundi de 16h45 à 17h30** : de 2,5 ans à 6 ans : Zumbabydance.

• **Lundi de 17h30 à 18h15** : de 7 ans à 12 ans : Zumbadance.

Où ? Salle des Fêtes
Petite Rue (à côté de l'église)
59158 Maulde (France)

Tarif : 40 euros le trimestre de 10 cours.

Contact : Elodie 0497/03.38.46
06.58.15.11.01
elodie_bronier@hotmail.com




*En partenariat
avec la Mairie*

	Dates de collectes : sélectif et verre, par mois											Date de collecte encombrants ↓	
	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE		DÉCEMBRE
TOUS LES VENDREDIS	8	5	4	1	13	10	8	5	2	14	11	9	VENDREDI 1 ^{er} AVRIL
	22	19	18	15	27	24	22	19	16	28	25	23	
				29					30				

Ce qui peut être mis aux encombrants :

- Objets volumineux ne pouvant être collectés dans les ordures ménagères : matelas, meubles, sommiers, gros cartons, vélos, ferrailles ...
 - Déchets provenant du bricolage familial : portes, fenêtres, meubles de cuisine et de salle de bain, ...
- A savoir : les objets ne doivent pas dépasser 1,80m et 70 kg, leurs arêtes doivent mesurer 60cm.



Les encombrants doivent être déposés sur le trottoir devant l'habitation entre le 22 mars 18h et le 23 mars à 5h. Attention, ils ne sont pas collectés dans les cours et les courées.

Pour les autres déchets (déchets électriques et électroniques, déchets automobiles, amiante, déchets de construction, déchets verts, textiles,...), les Mauldois peuvent utiliser la déchetterie de Mortagne du Nord, place de la gare : dépôt gratuit pour les particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (renseignements au SIAVED au 03.27.43.78.99).

Mairie

Mairie de Maulde
75, grand' rue
59158 MAULDE

Tél : 03.27.26.85.04
Fax : 03.27.26.95.74

Horaires d'ouverture au public:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h00-12h00 15h00-17h00	15h00-17h00	9h00-12h00	15h00-17h00	9h00-12h00 15h00-17h00	Permanence de 9h00 - 12h00(*)

(*) La permanence du Maire et des Adjointes a lieu les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois.

La fréquentation le samedi étant minime, une modification est à l'étude.

Mars

Samedi 12 : Souper dansant organisé par Sports & Loisirs.
 Samedi 19 : Cérémonie commémorative des Accords d'Evian.
 Présentation de l'équipe New Team à 17h00.

Avril

Vendredi 1: Soirée Jeune organisée par Mauld'Joie.
 Dimanche 3 : 33^{ème} édition du Parcours du Cœur à 10h
 avec la participation des différentes associations de la commune.
 Samedi 30 : Brocante et foire artisanale organisées par Mauld'Joie
 Petite Rue et salle des fêtes de 14h à 20h.

Mai

Dimanche 1^{er} : Cérémonie de remise des médailles du travail et des noces d'or.
 Dimanche 8 : Cérémonie de la Victoire 1945
 défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h.
 Vendredi 27 : Fête des voisins.

Juin

Weekend de la ducasse :
 Samedi 18 : Brocante organisée par Mauld'Joie ue de Chorette de 14h à 20h.
 Dimanche 19 : 10^{ème} prix cycliste UFOLEP organisé par Sports & Loisirs et New Team.
 19h Concert de musique offert par la Municipalité.
 Vendredi 24 : Fête de l'école Marcel Dhot.

Juillet

Dimanche 10 : Festivités organisées par Mauld'Joie : Repas campagnard -
 Olympiades Mauldoises - Concert du sosie de Claude François -
 Retransmission de la finale de la coupe d'Europe de football sur écran géant -
 Feu d'artifice offert par la Municipalité.
 Jeudi 14 : Fête Nationale, défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h00.
 Vendredi 22 : Fête du centre aéré.
 Dimanche 24 : Fête du club Amitié Rencontres Loisirs Mauldois.

Août

Samedi 27 : Brocante organisée par Sports & Loisirs Grand Rue de 13h à 20h.

Septembre

Weekend de la ducasse :
 Dimanche 25 : 10^{ème} prix cycliste UFOLEP Lucien Vastesaeager
 organisé par Sports & Loisirs et New Team.

Octobre

Dimanche 2: Repas du CCAS offert par la municipalité.
 Vendredi 14 : Soirée jeune organisée par Mauld'Joie.
 Samedi 29 : Repas Halloween organisé par l'Amicale Laique à partir de 19h.

Novembre

Dimanche 6 : 28^{ème} Concert d'Automne proposé par la Municipalité à 16h00.
 Vendredi 11 : Commémoration de l'armistice, défilé & dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h00.
 Remise des récompenses du Concours des Maisons Fleuries par la Municipalité à 11h00.
 Samedi 12: Souper dansant organisé par Sports & Loisirs.

Décembre

Lundi 5 : Hommage aux morts de la guerre d'Algérie –Tunisie – Maroc
 défilé & dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h00.
 Vendredi 16 : Fête de Noël de l'école en collaboration avec l'Amicale Laique



AMICALE LAÏQUE MIXTE DE MAULDE

